

Le détachement d'expertise

a pour but de répondre rapidement à vos besoins de renfort en termes de personnel, tout en respectant vos process internes et votre culture d'entreprise et sous votre responsabilité.

Nos collaborateurs interviennent directement au sein de votre entreprise, sur site ou à distance, en utilisant vos outils pour des tâches normalement effectuées par vos propres salariés.



Vos besoins

- Expertise immédiatement opérationnelle
- Intégration fluide dans vos process internes
- Réactivité et souplesse d'intervention

Chaque mission commence par une écoute attentive de vos besoins et de vos priorités. Nous vous proposons ensuite le profil adapté aux tâches à effectuer et correspondant au niveau d'expertise requis.

Nos formats sont entièrement ajustables :

- A temps plein ou partiel,
- Mission courte ou prolongée (un à plusieurs mois),
- Sur site ou à distance.

Nous intervenons partout en France et à l'international - avec une présence renforcée en région parisienne et lyonnaise pour déployer des **profils hautement spécialisés** sur des **missions ciblées et sur-mesure** :

- Ingénieurs brevets (CPI ou non)
- Prestations administratives brevets ou marques
- Juristes marques, dessins & modèles (CPI ou non)
- Avocats en propriété intellectuelle

Informations

Vous avez besoin de renfort opérationnel ?

Contactez-nous pour que nous puissions vous proposer le profil adapté à votre besoin :
communication@lavoix.eu